



CAVEST IMMO
SAS au capital de 10 000 € - RCS LYON 848 388
138 Siège social : 17 Rue Henri Maréchal 69800
Saint Priest Tél : 04.28.29.08.01 - E-mail :
saintpriet@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} MAI 2019

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
Place de Parking, Garage, Cave	2 500€
De 0 à 100.000€	7,5%
De 100.001 à 200.000€	6%
De 200.001 à 300.000€	5,5%
De 300.001 à 450.000€	5%
Supérieur à 450.001€	4%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 1^{er} MAI 2019

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 7 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 7 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 252€ TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

Honoraires d'état des lieux :

- 3€ TTC/m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m2 de surface habitable à la charge du bailleur.



CAVEST IMMO
SAS au capital de 10 000 € - RCS LYON 848 388
138 Siège social : 17 Rue Henri Maréchal 69800
Saint Priest Tél : 04.28.29.08.01 - E-mail :
saintpriet@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR50848388138 - Titre professionnel : Agent immobilier et administrateur de biens - Carte professionnelle n° CPI 6901 2019 000 039 815 délivrée par la CCI de LYON, Place de la Bourse - Activité : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC 16 rue Hoche Tour Kupka B TSA39999 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 **et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre Transaction Immobilière (article 55 du décret du 20 juillet 1972)
n° 04146919745 ouvert auprès du Crédit Agricole Mutuel Centre-est
Compte séquestre Gestion Immobilière (article 55 du décret du 20 juillet 1972)
n° 04146919834 ouvert auprès du Crédit Agricole Mutuel Centre-est

Nom et adresse du garant : CEGC 16 Rue Hoche Tour Kupka 92919 La Défense Cedex
Montant de la garantie : 110 000€

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.